



# Oberstalden

Maison Zimmermann-Meichtry

**VZ00**

Rapport préliminaire

Fouilles archéologiques  
Août- Septembre 2000

P. Taillard

Mai 2002

## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	3
<b>1.1 Caractéristiques du site</b> .....	3
<b>1.2 Conditions de découverte et historique de la fouille</b> .....	4
<b>1.3 Stratégie de l'intervention</b> .....	4
1.3.1 La fouille .....	4
1.3.2 L'élaboration .....	5
<b>2. PRESENTATION DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES</b> .....	6
<b>2.1 Répartition spatiale et conservation des vestiges</b> .....	6
<b>2.2 La zone nord et la tranchée 2 (TR 2)</b> .....	7
2.2.1 Aperçu stratigraphique.....	7
2.2.2 Chronologie relative et description des vestiges par phase.....	7
2.2.3 Eléments de datation absolue .....	14
<b>2.3 La zone sud et les tranchées 1 (TR1) et 3 (Tr3)</b> .....	16
2.3.1 Chronologie relative des phases.....	16
2.3.2 Eléments de chronologie absolue.....	20
<b>2.4 Synthèse</b> .....	20
<b>LES DOCUMENTS ANNEXES</b> .....	21
A. <i>Liste des couches rapport</i> .....	23
B. <i>Liste des structures</i> .....	29
C. <i>Liste du mobilier</i> .....	33
D. <i>Liste des couches terrain</i> .....	39
E. <i>Datation C14</i> .....	49
F. <i>Diagrammes de la chronologie relative</i> .....	52
G. <i>Liste des illustrations et crédit iconographique</i> .....	55

### 2.2.3 Eléments de datation absolue

Le mobilier archéologique (Fig. 13) : Sur l'ensemble de la zone Nord, seul sept objets typologiques ont été mis au jour, dont six sont d'époque romaine et un est du Haut Moyen-Age. Il s'agit de :

- D'un fragment de terre sigillée lisse de type Drack 21 (inv. VZ00-002)- daté du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. récolté dans la couche d'occupation incendiée (CR027) du bâtiment de la terrasse 5.1,
- D'une fibule en bronze circulaire non émaillée datée de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C (inv. VZ00-036, Fig. 13 ) récoltée dans le niveau incendiée de la sablière amont du bâtiment lié à la terrasse 5.2.
- D'une jatte à bord redressé à pâte claire culinaire (inv. VZ00-036 ;Fig. 12 et 13) prélevée dans la couche incendiée (CR025) du bâtiment lié à la terrasse 5.2. Le cadre chronologique de ce type de récipient s'étend de la période augustéenne jusqu'au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
- D'un récipient semblable à la jatte précédente mais dépourvue de bord (inv. VZ00-028 ; Fig. 13) également prélevée dans la couche incendiée (CR025) du bâtiment lié à la terrasse 5.2. Ce récipient a pu être utilisé comme couvercle de la jatte.
- D'un vase en pierre ollaire (inv. VZ00-048 ; Fig. 12 et 13) provenant de la même couche incendié (CR025) que les deux éléments précédents.
- D'une fibule en bronze (inv. VZ00-019 ; Fig. 13) de type schéma La Tène moyenne mise au jour dans les colluvions (CR017) scellant la terrasse 3 dont le cadre chronologique couvre le 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.
- D'une chaînette en bronze avec son médaillon également en bronze (inv. VZ00-009 ; Fig. 13) récoltée dans le remplissage composé de pierres de la vaste fosse (STR022). Aucun parallèle n'a été trouvé, mais si l'on considère uniquement les maillons, on peut proposer le 8<sup>ème</sup> s. apr. J.-C. comme datation<sup>11</sup>.

Si l'on considère ces objets et leur position stratigraphique, on peut ne peut proposer que les datations absolues suivantes : Les terrasse 5.1 et 5.2 sont datées la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Cette datation est confirmée par la datation C14 (voir infra). La vaste fosse empierrée (STR022) ne serait pas antérieure au 8<sup>ème</sup> siècle.

Les datations C14 : deux datations C14 ont été effectuées sur les restes de sablières carbonisées des terrasses 5.2 et 2<sup>12</sup>, respectivement sur les prélèvements PLV 5 et PLV 7<sup>13</sup>. La fourchette chronologique proposée pour la terrasse 5.2 par la datation C14 confirme la datation issue de l'étude du mobilier typologique. Par contre, la datation C14 de la sablière de la terrasse 2. pose un problème. En effet, la chronologie relative assure avec certitude de la postériorité de la terrasse 2 par rapport à la terrasse 5.2, hors selon la datation C14 cette terrasse serait antérieure à l'époque romaine. Faut-il y voir un réemploi d'une sablière provenant d'un bâtiment plus ancien ?

Fig. 12 : Détail du décapage de la couche incendiée de la terrasse 5.2 avec une jatte éclatée et d'un vase en pierre ollaire in situ.



<sup>11</sup> Communication orale de Alessandra Antonini.

<sup>12</sup> Datations effectuées par l'Université d'Utrecht, Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R.J. Van de Graaff laboratorium.

<sup>13</sup> Voir Annexe E pour les résultats.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Caractéristiques du site

**Commune** : Visperterminen

**Localisation** : Oberstalden

**Lieu-dit** : Giljo

**Parcelle n°** : 760, Maison Zimmermann -Meichtry

**Coordonnées nationales** : environ 635150/124720, CNS 1288

**Altitude** : 1036m à 1042m

**Abréviation du chantier** : VZ00

**Projet** : Construction d'une maison familiale, fouille de sauvetage

**Mandataire** : Bureau TERA, Sàrl, Sion

**Equipe de fouille** : Charles Boudry (technicien de fouille), Pascal Gibut (archéologue), Bajram Muratti (technicien de fouille), Julien Philippoz(stagiaire) et Pascal Taillard (archéologue, responsable du chantier).

**Travaux de régie** : Mammone AG Naters (travaux de terrassement), Eberhardt & Co Visperterminen (électricité), ORA, Claude-Eric Bettex (topographie).

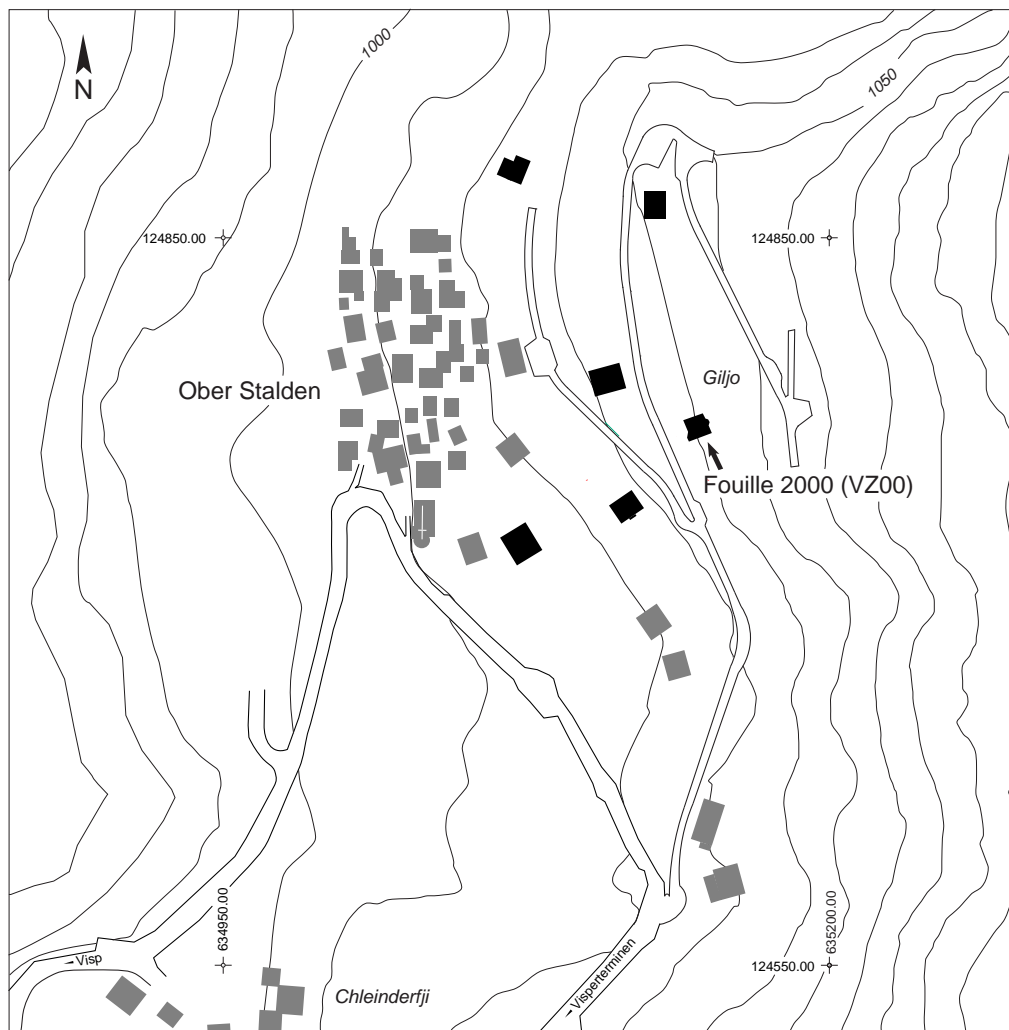


Fig. 1 : Plan de situation du chantier VZ00. En trame noire : autres fouilles récentes.

Le chantier de VZ00 se localise à une centaine de mètres en amont (sud est) du hameau d'Oberstalden (Fig. 1). Il se situe à l'extrémité sud d'une zone à forte déclivité (pente est ouest à 25%) quelque peu atténuée à cet endroit. La limite sud de la parcelle fouillée coïncide également avec une légère rupture de pente axée sud nord (Fig. 2).



Fig. 2 : Vue générale du site de VZ00 en cours de fouille. Vue depuis l'ouest.

## 1.2 Conditions de découverte et historique de la fouille

Préalablement trois tranchées exploratoires (tranchée 1, tranchée 2, et sondage ORA VS) ont été creusées par l'office cantonale de recherches archéologiques de Martigny (Fig. 3). Deux d'entre elles ont permis de mettre au jour des vestiges archéologiques, alors que la troisième (sondage ORA VS), qui recoupait une conduite d'eau, a été abandonnée en cours de creusement. Les tranchées 1 et 2 ont mis en évidence de vastes empièvements difficilement interprétables étant donné l'exiguïté des surfaces décapées.

Suite à ces découvertes, le bureau TERA Sàrl, de Sion fut mandaté par le service de l'archéologie cantonale pour effectuer une fouille de sauvetage sur cette parcelle. Les travaux de terrain se sont déroulés du 2 août 2000 au 21 septembre 2000. Ils ont consisté au creusement d'une tranchée exploratoire complémentaire (tranchée 3) à l'extrémité sud de la parcelle, à la fouille en plan de l'emprise de la future maison familiale ainsi qu'au relevé des différentes coupes (Fig. 3)<sup>1</sup>.

## 1.3 Stratégie de l'intervention

### 1.3.1 La fouille

Selon le caractère d'urgence de l'intervention archéologique (fouille de sauvetage) et sur la base des observations effectuées dans les tranchées, il a été décidé de réaliser rapidement un décapage à la pelle mécanique sur l'intégralité de la surface concernée par l'excavation pour la construction de la maison familiale et, ceci, jusqu'à l'apparition des premiers vestiges archéologiques. Ensuite la zone de

<sup>1</sup> Pour des raisons de commodités de lecture, le plan général de la fouille et les plans relatifs aux vestiges ont été présentés avec le nord à gauche (permet une meilleure vision des terrasses dans la pente)

fouille a été pourvu d'un carroyage métrique de type alpha numérique (Fig. 3). La fouille manuelle a consisté en une série de décapages plus ou moins fins selon le type de sédimentation rencontrée (colluvions, dépôts torrentiels, occupations ou structures). Les différentes couches terrain attestées ont été numérotées de 1 à n par zone de fouille, alors que le mobilier archéologique prélevé a été inventorié en 3 dimensions par m<sup>2</sup> et par couche terrain, sauf les os de type faune qui ont été récoltés en vrac par m<sup>2</sup> et par couche terrain (CT). Les structures (STR) ont été inventoriées de 1 à n pour l'ensemble du site. Les relevés planimétriques ont été réalisés à l'échelle 1/20, alors que les relevés stratigraphiques ont été dessinés à l'échelle 1/10. La fouille a également fait l'objet d'une couverture photographique (papier noir blanc, diapositives couleur, photographies numériques).

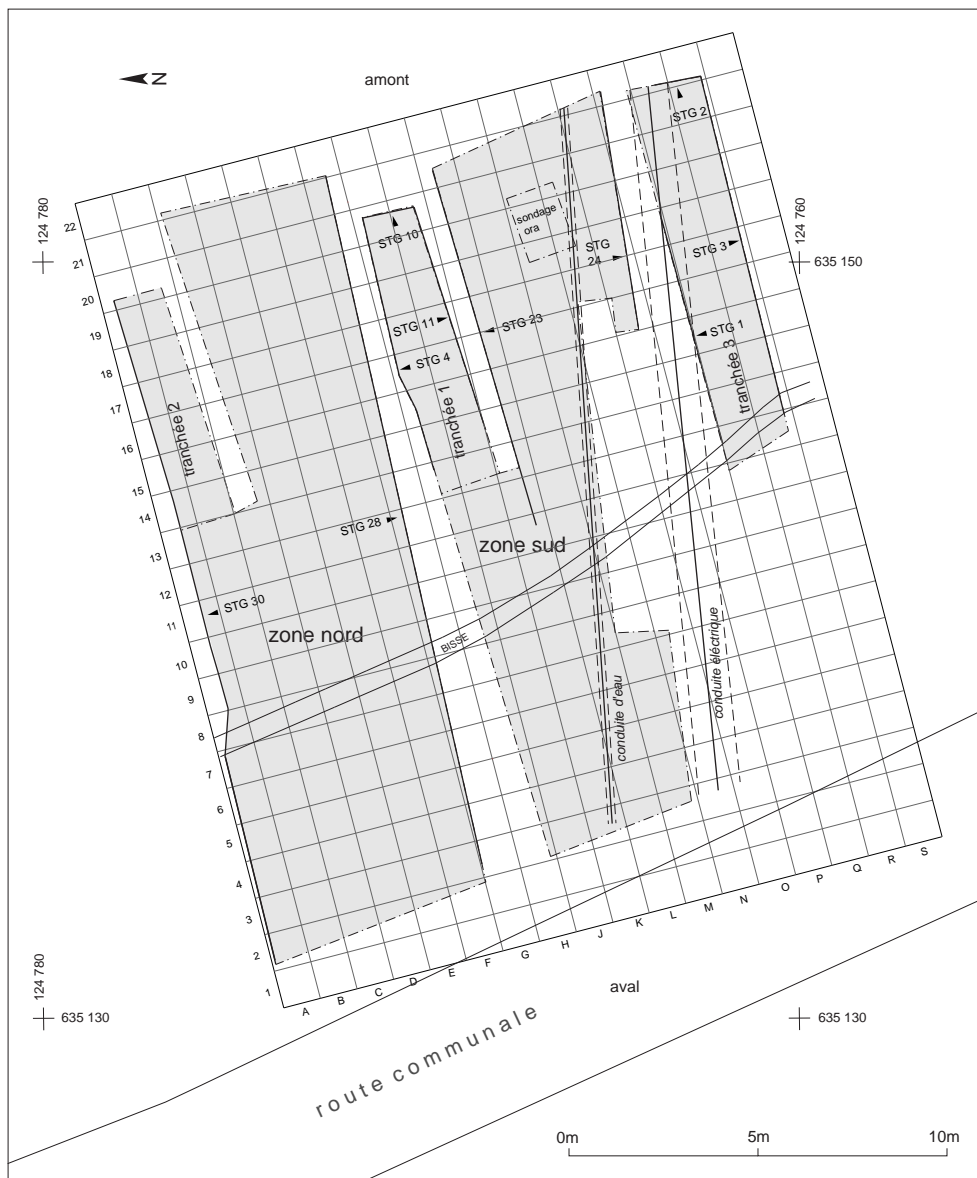


Fig. 3 : Plan de situation des surfaces de fouilles et position des stratigraphies de VZ00.

### 1.3.2 L'élaboration

Les travaux d'élaboration ont consisté à la mise en évidence des différentes phases sédimentaires naturelles et anthropiques (niveaux d'occupation ou structure isolée) des zones sud et nord (selon les principes de la matrice de Harris) par la création de couches rapport (CR). Ces dernières ont été créées à partir des couches terrain. Une unité (CR) forme un événement de type naturel ou anthropique qui peut être constituée par une seule ou plusieurs couches terrain<sup>2</sup>. Il va sans dire qu'une couche rapport formée de plusieurs couches terrain n'a été établie que sur la base d'une relation stricte entre les couches terrain. Les différentes structures archéologiques ont évidemment été intégrées à cette mise en

<sup>2</sup> Toutes les données de terrain ont été informatisées dans une base de données (Filemaker) relationnelle composée de fichiers mobilier, couches terrain, couches rapport et structures.

phase. Quant au mobilier archéologique, il représente 93 objets : 44 tessons de céramique, 11 objets métalliques, 26 vrac d'os faune, 2 objets en pierre ollaire, 1 fragment en pierre et 9 fragments de terre crue (clayonnage ou torchis). Seuls les rares éléments typologiques ont fait l'objet d'une brève analyse<sup>3</sup>. Ce mobilier a été nettoyé et inventorié de 1 à 93 précédé par l'abréviation du site (VZ00)<sup>4</sup>.

## 2. PRESENTATION DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

### 2.1 Répartition spatiale et conservation des vestiges (Fig.4 )

Les principaux vestiges archéologiques se localisent essentiellement en deux endroits de la zone de fouille. Au nord-ouest de la parcelle (zone nord), sept excavations liées à l'aménagement de terrasses, deux vastes structures (STR022 et 023) constituées de pierres et plusieurs fosses ont été mises au jour. En général, le bon état de conservation des terrasses a permis de mettre en évidence des restes de constructions et plusieurs couches anthropiques. Mais il faut tout de même mentionner la présence de dépôts torrentiels (chenaux) qui ont, localement, arasés les différentes terrasses. De plus, le creusement de la structure STR022 a détruit une grande partie de la terrasse 2.

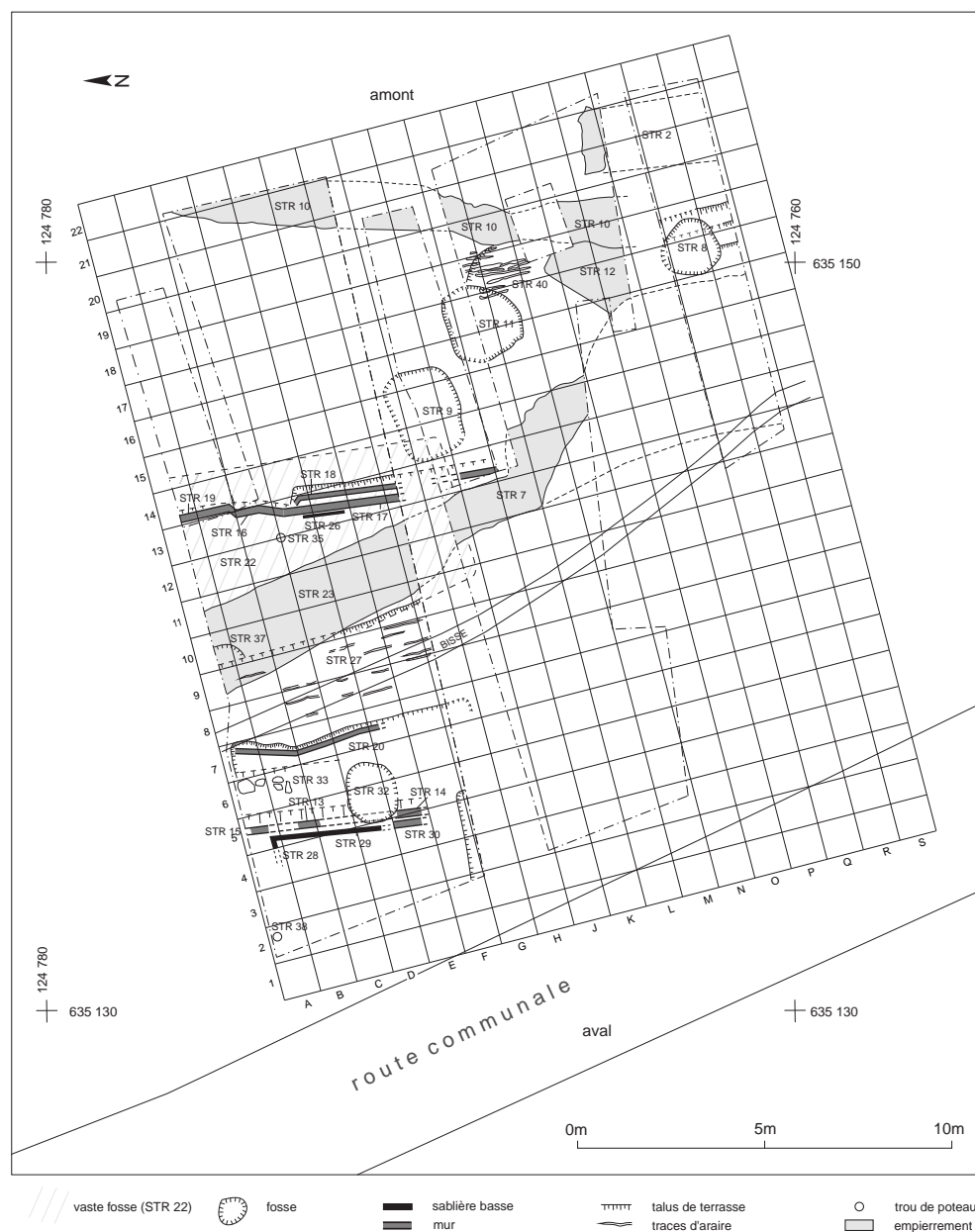


Fig. 4 : Plan des structures de VZ00.

<sup>3</sup> O. Paccolat a effectué la détermination du mobilier céramique.

<sup>4</sup> Voir l'annexe C : Liste du mobilier.

Dans la partie sud est de la parcelle (zone sud), sept excavations pour l'aménagement de terrasses, trois grandes fosses et plusieurs empièvements ont été mis au jour. Malheureusement, la conservation des terrasses n'est que très partielle dans cette zone. En effet, outre a priori un grand phénomène d'érosion dans cette zone, les terrasses ont encore été détruites par l'agencement des empièvements et par le creusement de 2 tranchées récentes pour la mise en place de conduites hydraulique et électrique. La partie ouest de la zone sud était dépourvue de vestiges archéologiques.

## 2.2 La zone nord et la tranchée 2 (TR 2)

### 2.2.1 Aperçu stratigraphique

La puissance sédimentaire de la zone est inégale. En effet, à l'amont dans les parties dépourvues de vestiges archéologiques la puissance des couches, du sommet du substrat géologique au sommet du niveau de sol actuel (sommet humus), atteint à peine 0.50m (STG28), alors que dans certaines parties à l'aval, qui ont notamment subi de fortes excavations pour la mise en place de terrasses, l'épaisseur des couches avoisine parfois 1.80m (STG30). Le substrat morainique (CR042)<sup>5</sup>, caractérisé par un limon jaunâtre avec nombreux schistes de tailles diverses, est présent dans toute la zone. Les autres sédiments naturels intercalés entre les différents niveaux anthropiques se caractérisent essentiellement par des colluvions et des dépôts liés à une activité torrentielle (Fig. 5 et 6)<sup>6</sup>.

### 2.2.2 Chronologie relative et description des vestiges par phase

Les différentes phases sont présentées de la plus ancienne à la plus récente. Outre l'insertion stratigraphique de la phase sont également exposés les différents vestiges (couches anthropiques et structures) appartenant à la phase. Quant aux couches rapport à caractère naturel, elles ne sont pas décrites ici<sup>7</sup>.

- Terrasse 6 (Fig. 6, 7.1 et 8)

Cette terrasse est insérée entre le chenal 10 (CR041) et une colluvion (CR038). La création de la terrasse a engendré une excavation d'une profondeur d'environ 0.4m visible sur la stratigraphie STG30 (Fig. ). En plan cette terrasse est essentiellement matérialisée par un tronçon de mur de terrasse (STR33) et par un niveau de pierres mélangées à un limon graveleux (CR039) correspondant à un éventuel radier. Le mur se caractérise par un alignement de quelques pierres visibles sur 1.50m (Fig. ). Cette terrasse se prolonge au nord au-delà de la parcelle fouillée en 2000.

- Fosse STR039 (Fig.6)

Cette structure est insérée entre deux colluvions (CR038 et CR030) et elle n'est visible que sur la coupe STG030 (Fig. ). Son profil se caractérise par une forme en cuvette dont le diamètre dépasse 1.8m alors que sa profondeur est d'au moins 0.5m. La grande partie de cette fosse doit se situer au nord, en dehors de l'emprise de cette campagne de fouille. La fonction de cette structure n'a pu être déterminée.

- Terrasse 5.1 (Fig. 6 et 7.2)

Cette phase correspond à une première occupation incendiée (CR027) de la terrasse 5 Elle est insérée entre une colluvion (CR028) et le chenal 5 (CR026). Elle occupe une partie du replat horizontal créé lors de l'aménagement de la terrasse 5. Cette dernière, comme le montre le profil de la coupe STG30 (Fig. ) a fait l'objet d'une profonde excavation (environ 0.75m) à l'amont. Mis à part la base STR041 visible sur la coupe STG30 et peut-être un trou de poteau (STR038), aucune structure ne peut être associée à ce niveau d'occupation incendie qui s'étend également au nord en dehors de la zone de fouille.

<sup>5</sup> Voir Annexe A : Liste des couches rapport (CR)

<sup>6</sup> Ces différents dépôts liés à une activité torrentielle sont interprétés comme chenaux numérotés de 1 à n (cf. liste des couches rapport, note 4).

<sup>7</sup> Voir note 5



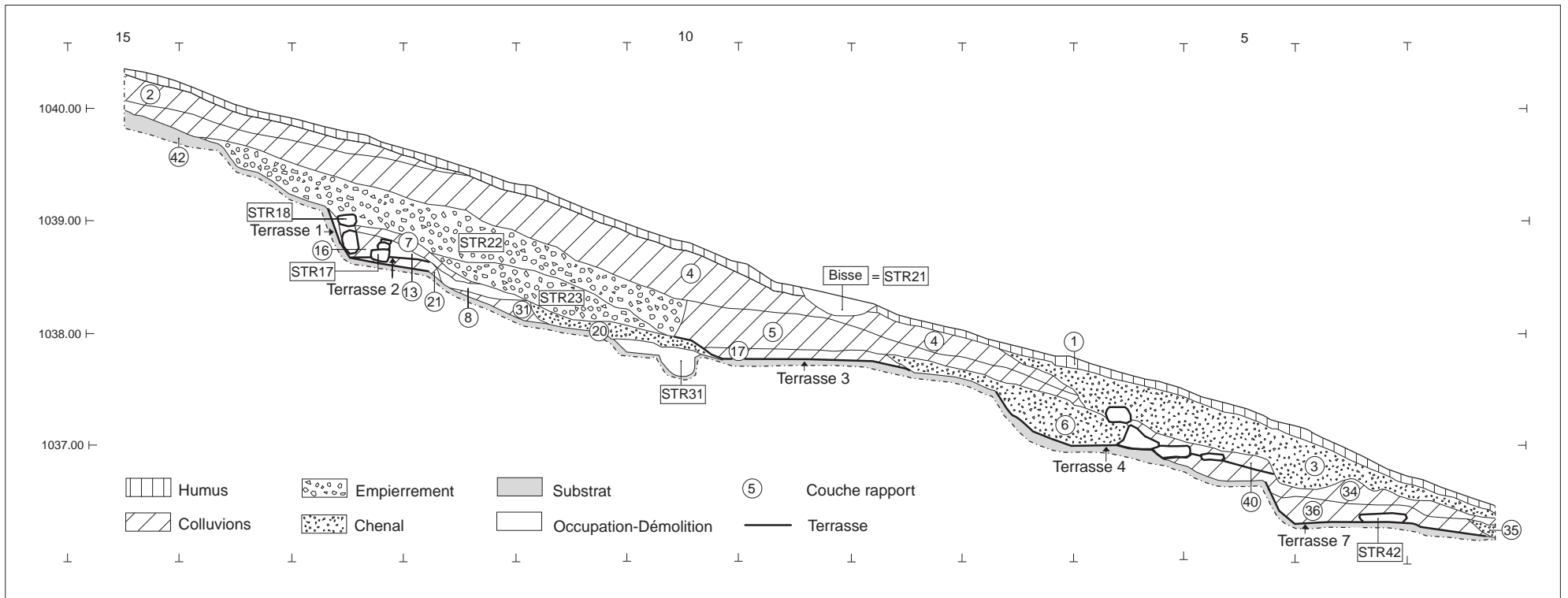


Fig. 5 : Zone nord. Coupe stratigraphique STG 28, vue sud. (Situation Fig. 3 ; couches non décrites dans le texte, voir : Annexe A :liste des couches rapport)

STG30

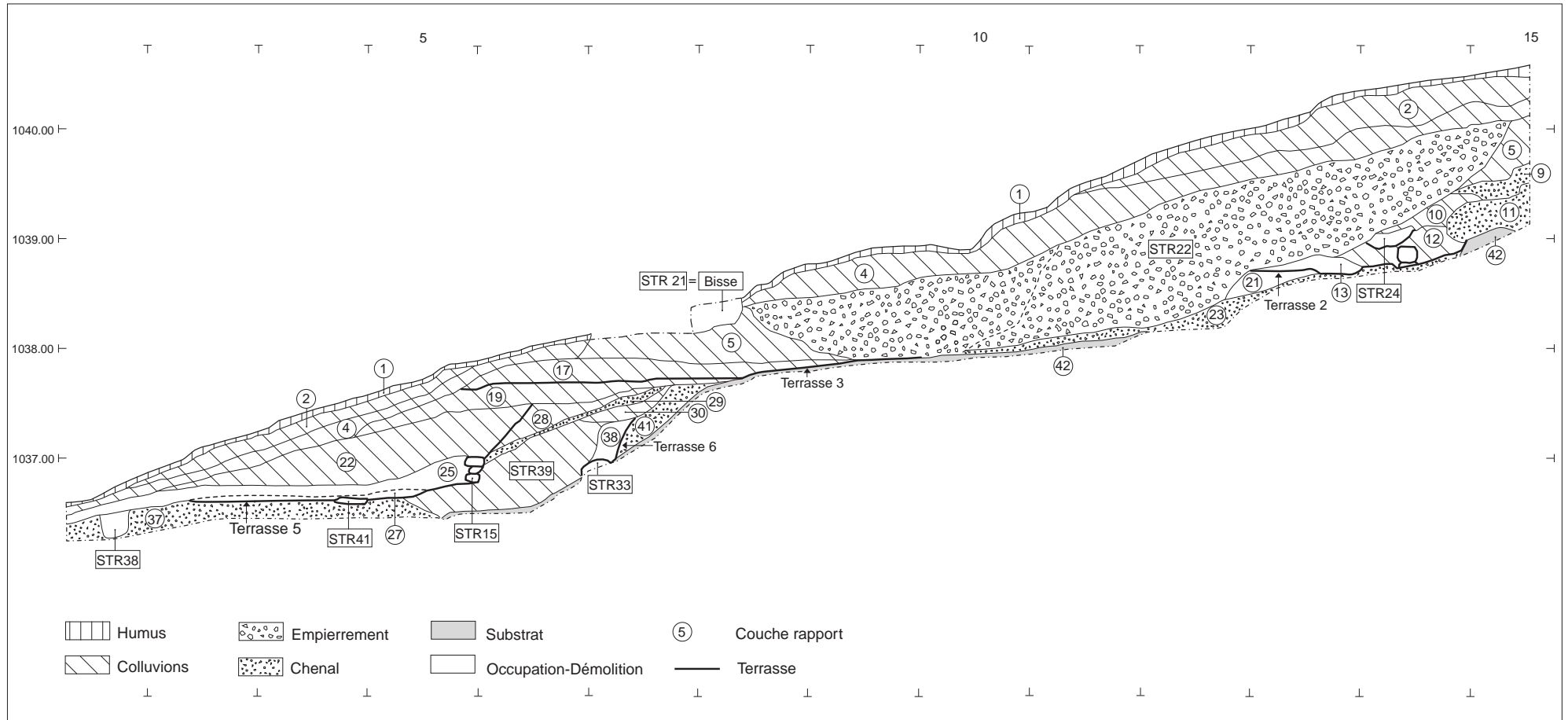


Fig. 6 : Zone nord. Coupe stratigraphique STG 30, vue nord. (Situation Fig. 3 ; couches non décrites dans le texte, voir : Annexe A :liste des couches rapport)

- Terrasse 5.2 (Fig.6 et 7.3)

La seconde occupation liée à la terrasse 5 s'insère entre le chenal 5 scellant la phase précédente (CR026) et une épaisse colluvion (CR022) localisée tant en coupe qu'en plan. Cette phase se caractérise par un niveau d'occupation-incendie-démolition bien marquée (CR025) ainsi que par plusieurs structures qui témoignent de la présence d'un bâtiment sur la terrasse. Cette dernière est préservée sur une longueur visible de 5m mais elle se poursuit au nord au-delà de la zone de fouille et est flanquée d'un mur (STR013, 014 et 015) à l'amont qui est conservé par tronçons. Il est en pierres sèches et est conservé au maximum sur 3 lits de pierres. Quant au bâtiment, il est constitué d'une sablière basse brûlée à l'amont (STR029)<sup>8</sup> et conservée sur environ 3m, d'une sablière latérale brûlée (STR028) et d'un muret (STR030) situé dans le prolongement de l'axe de la sablière à l'amont. En aval, le niveau d'occupation-incendie-démolition est visible sur une distance moyenne de 1.50m, mais à l'extrémité nord ouest de la parcelle il se prolonge tant latéralement qu'en direction de la pente au-delà de la limite de fouille.

- Terrasse 3 (Fig.6, et 7.4)

La terrasse 3 est insérée entre deux colluvions (CR019 et CR017). En direction de l'aval cette terrasse est localisée sur une distance de 4m et possède un niveau bien horizontal. Elle est visible sur toute la largeur de la zone nord, et se prolonge au-delà de l'extrémité septentrionale de la parcelle. Au sud, cette terrasse n'a pas été repérée et sa limite méridionale se situe probablement sous le témoin (non fouillé) séparant les zones de fouille nord et sud. Dans la partie est de la terrasse, une série de petits sillons axés nord sud (STR027) ont été mis au jour. Il s'agit vraisemblablement de traces d'araire qui témoignent ainsi de la vocation à caractère agricole de cette terrasse.

- Terrasse 1 (Fig. 5 , 7.5 et 10)

Cette terrasse s'insère entre les colluvions CR024 et CR021. Elle se situe à cheval dans la zone nord et dans l'extrémité ouest de la tranchée 1. Elle est visible sur une longueur de 5m et est flanquée d'un mur en pierres sèches(STR018), en deçà duquel la terrasse est arasée. Du côté nord l'amorce de la fermeture de la terrasse est bien délimitée (Fig. 7.5 et 10). Quant au mur, il est composé à la base par de gros moellons très grossièrement équarris sur leur face visible (ouest). Au sommet de ces moellons, des pierres de taille réduite viennent combler les vides laissés par l'agencement des gros moellons. Mentionnons encore dans sa partie médiane ce mur paraît avoir fait l'objet d'une réfection. En effet, à cet endroit le mur ne comporte plus de gros moellons mais il est constitué de 2 à 3 lits de pierres équarrées et agencées de manière plus régulières. La couche CR016 correspond au niveau d'occupation-abandon de la terrasse.

- Terrasse 2 (Fig. 5, 7.6 et 10)

Cette terrasse s'insère entre deux colluvions (CR021 et CR012). Elle se localise directement à l'aval du mur de la terrasse 1 et elle occupe la zone nord sur toute sa largeur. Son extrémité sud n'a pu être délimitée avec précision, elle se localise sous le témoin séparant les zones nord et sud, alors qu'au nord son extension se poursuit en dehors de la zone de fouille. A l'amont la terrasse est flanquée d'un mur de pierres sèches (STR16, 17 et 19) dont l'état de conservation, d'une part, et l'architecture, d'autre part, ne sont pas homogènes. En effet, au nord (STR019) ce mur est uniquement constitué d'un alignement de 4 pierres alors que dans sa partie médiane (STR016) son état de conservation est meilleur. Il est constitué d'un seul parement fait de pierres grossièrement équarrées sur toutes les faces. La hauteur conservée varie de 0.25 à 0.60m, ce qui correspond de 3 à 5 lits bien horizontaux. La dimension moyenne des pierres, dont certaines sont rubéfiées, est de 0.25m x 0.20m x 0.08m. Au m<sup>2</sup> C13, le mur a un décrochement de 0.10 à 0.15m vers l'ouest. Cette modification du tracé n'entraîne pas de modification d'agencement des pierres à cet endroit. Ce décrochement semble être d'origine et contourne un gros bloc appartenant au substrat géologique. La face visible de ce bloc (ouest) a été entaillée probablement lors de l'excavation effectuée pour la construction de la terrasse. Enfin, l'agencement de l'extrémité méridionale du mur de la terrasse (STR017) est moins soigné. La confection des lits conservés n'est pas aussi régulière que dans la partie médiane. Cette partie du mur coïncide probablement avec la limite méridionale de la terrasse dont le retour n'a pu être observé. Cette terrasse se caractérise par la

<sup>8</sup> Cet élément a fait l'objet d'une datation C14 (cf. chap. 2.2.3 Eléments de datation absolus)

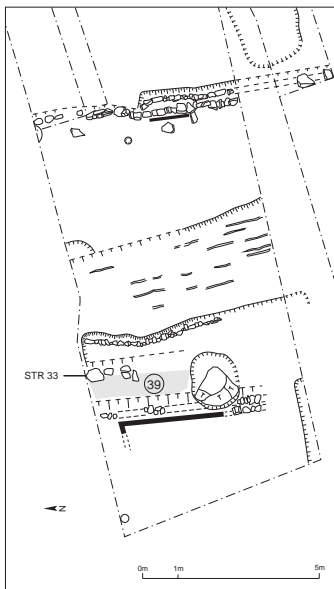


Fig. 7.1 : Terrasse 6

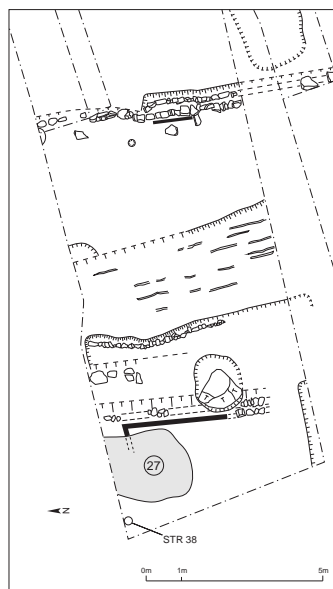


Fig. 7.2 : Terrasse 5.1

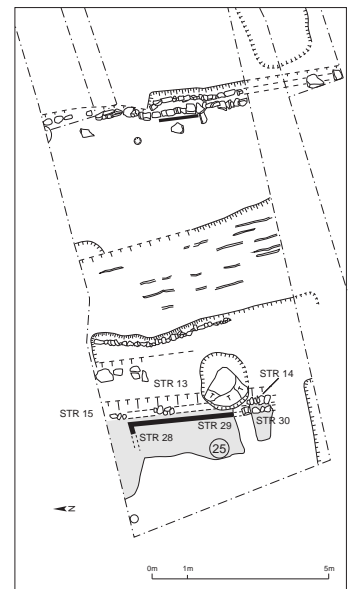


Fig. 7.3 : Terrasse 5.2

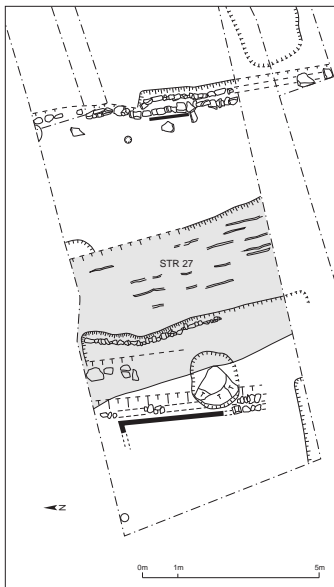


Fig. 7.4 : Terrasse 3

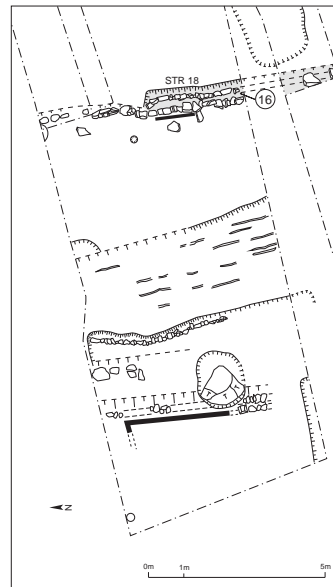


Fig. 7.5 : Terrasse 1

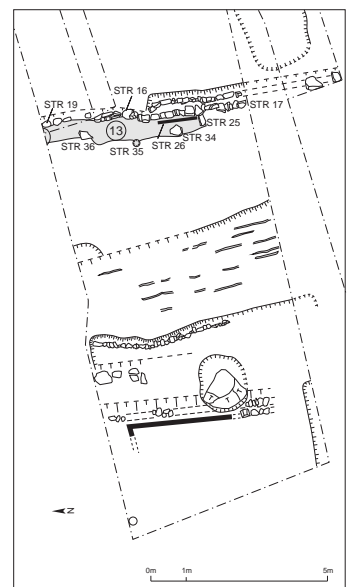


Fig. 7.6 : Terrasse 2

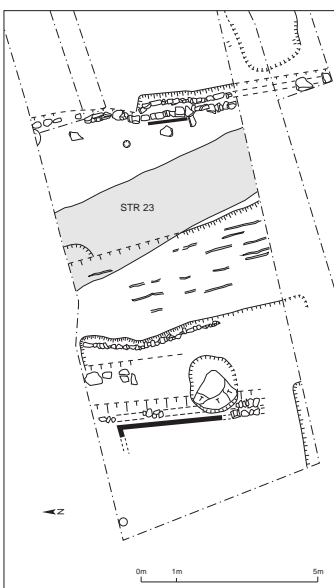


Fig. 7.7 : STR 23

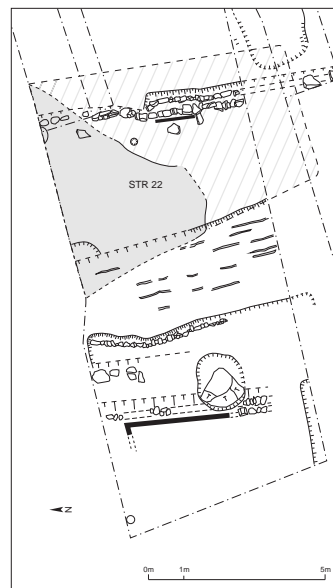


Fig. 7.8 : STR 22

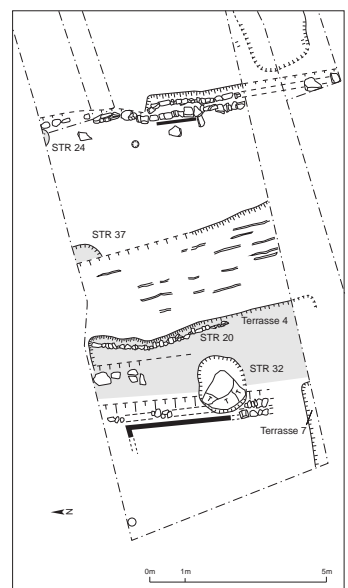


Fig. 7.9 : Indéterminés

Fig. 7 : Succession des phases en plan de la zone nord.

présence d'un bâtiment. Ce dernier est constitué à l'amont d'une sablière basse brûlée (STR026)<sup>9</sup>, d'un trou de poteau (STR035), de deux bases matérialisées par 2 schistes plats (STR034 et 036) et d'un éventuel négatif de cloison (STR025). Le niveau d'occupation incendie de ce bâtiment correspond à la CR013. Au nord le bâtiment s'étend au delà de la parcelle fouillée. Cette terrasse comporte également un premier niveau d'occupation, très localement conservé, matérialisé par un limon rougeâtre (CR014) avec charbons de bois.

- Le drain STR023 (Fig. 5 et 7.7)

Cette structure s'insère entre deux colluvions (CR007 et CR005). Elle correspond à une sorte de fossé peu profond d'une largeur d'environ 2 mètres et comblé par de nombreux petits et moyens schistes. Cette structure, qui traverse toute la zone, est vraisemblablement un drain. Au sud, la suite du drain correspond probablement à la structure STR007.<sup>10</sup> Au nord, ce drain se poursuit sans doute au delà de la zone de fouille, bien qu'il ne soit pas visible sur la coupe STG 30. Soit il se confond avec la base de la fosse STR022, soit il a été détruit par cette dernière.

- La fosse empierrée STR022 (Fig. 5, 6, 7.8, et 11)

Une vaste fosse a été mise au jour dans la partie médiane de la zone nord. L'extrémité méridionale de cette structure n'a pas fait l'objet de relevé planimétrique car elle a été détruite lors du décapage à la pelle mécanique, mais son plan a tout de même pu être restitué grâce aux coupes STG 28 et STG 4. A son apparition cette fosse a une forme vaguement rectangulaire, elle se poursuit au nord de la parcelle fouillée. Son profil présente une forme en cuvette (STG 30) avec une profondeur maximale de 1.20m. Cette fosse est, en grande partie, remplie par des pierres de taille diverses mises pêle-mêle. De nombreux interstices apparaissent entre les pierres. Sur la coupe STG 30, le comblement de la partie aval de la fosse est caractérisé par des pierres uniquement de taille moyenne, cette différence de remplissage n'a pas été observée en plan. Cela pourrait correspondre au comblement d'une autre structure qui se s'étend au delà de la zone de fouille. Quant à la fonction de la fosse STR022 elle reste pour l'instant énigmatique. Il est également impossible de dire si le remplissage contribue à la fonction de la structure ou, au contraire, si il est postérieur à l'utilisation de la fosse.

- Le drain STR010 (Fig. 3 et 14.9)

A l'extrémité sud est de la zone nord, ce drain se poursuit dans la zone sud (cf. chap.2.3.1).

- Le bisse STR021 (Fig.3)

La structure la plus récente de la parcelle est un bisse. Ce dernier a le fond et les parois tapissés de pierres. Il traverse toute la zone avec un sens d'écoulement des eaux du sud est en direction du nord ouest.

- Vestiges à insertion incertaine (Fig. 7.9 )

Terrasse 4 : La terrasse 4 est insérée entre le niveau d'occupation démolition de la terrasse 6 (CR039) et les colluvions CR019 (Fig. 8). Cette terrasse est donc postérieure à la terrasse 6 et antérieure à la terrasse 3. La relation entre cette terrasse et la terrasse 5.2 n'a pu être établie clairement. Néanmoins si l'on admet, comme cela semble probable, que la fosse STR032 fait partie de l'agencement de la terrasse 4, cette dernière serait donc antérieure à la terrasse 5.2. En effet, lors de l'excavation de la terrasse 5, le gros blocs comblant la fosse été visiblement été entaillé dans sa partie occidentale. Au nord, le retour de la terrasse a clairement été observé alors qu'au sud la limite doit se situer sous le témoin séparant les zones de fouille nord et sud, la terrasse n'apparaissant pas dans la zone sud. La terrasse, dont la mise en place à l'amont à nécessité une profonde excavation, comporte un mur amont d'un longueur d'environ 6 mètres et conservé sur 4 lits de schistes moyens. Le niveau de sol de la terrasse se caractérise par un niveau de pierres de tailles moyenne à petite prises dans une matrice de

<sup>9</sup> Cet élément a fait l'objet d'une datation C14 (cf. chap. 2.2.3 Eléments de datation absolue)

<sup>10</sup> Cf. Chap. 2.3.1

limon grisâtre (CR033). La fosse de forme ovale à son apparition (1.30 à 1.60m de diamètre) était comblée par un gros bloc.

Terrasse 7 : Son insertion stratigraphique se situe entre le substrat géologique (CR042) et une colluvion (CR036), elle est donc antérieure à la terrasse 4. Elle se localise à l'extrémité sud ouest de la zone nord et elle n'est visible que sur une faible étendue. En effet, la fouille en plan a mis en évidence son retour ouest ainsi qu'une petite partie de son talus à l'amont, son extension méridionale n'a pu être déterminée.

La fosse STR037 : L'insertion stratigraphique de cette fosse se situe entre le substrat naturel et les colluvions CR017. Plus concrètement cette structure est antérieure à la terrasse 1. En revanche, la relation avec les niveaux anthropiques antérieurs à la terrasse 1 n'a pu être établie. En plan seul un quart de la structure a pu être observée.

Le foyer STR 024 : Cette structure s'insère entre les colluvions CR012 et CR010. Elle est postérieure à la terrasse 2 et antérieure à la fosse empierrée STR022. Ce foyer est isolé et ne peut être lié à aucune couche d'occupation. Seul sa moitié méridionale a été mise au jour, l'autre partie se poursuit au nord au-delà de la zone de fouille. Il s'agit d'un foyer en forme de cuvette dont le diamètre est d'environ 0.50m pour une profondeur conservée de 0.10m. Son remplissage se caractérise par une couche de limon brunâtre à rougeâtre (rubéfaction).



Fig.8 : Vue des terrasses 4 et 6. En arrière plan, le mur de la terrasse 4. Au premier plan radier de la terrasse 6. A droite, bloc comblant la fosse STR032. Vue verticale.



Fig.9 : Vue du mur de la terrasse 2. A droite, derrière le mur de la terrasse 2, on perçoit le mur de la terrasse 1. Vue de l'ouest



Fig.10 : Détail des murs des terrasses 1 et 2, avec la fermeture de la terrasse 1. Vue de l'est.



Fig.11 : Vue en coupe (STG 30) de la grande fosse empierrée STR022. Vue du sud ouest.

### 2.2.3 Eléments de datation absolue

Le mobilier archéologique (Fig. 13) : Sur l'ensemble de la zone Nord, seul sept objets typologiques ont été mis au jour, dont six sont d'époque romaine et un est du Haut Moyen-Age. Il s'agit de :

- D'un fragment de terre sigillée lisse de type Drack 21 (inv. VZ00-002)- daté du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. récolté dans la couche d'occupation incendiée (CR027) du bâtiment de la terrasse 5.1,
- D'une fibule en bronze circulaire non émaillée datée de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C (inv. VZ00-036, Fig. 13 ) récoltée dans le niveau incendiée de la sablière amont du bâtiment lié à la terrasse 5.2.
- D'une jatte à bord redressé à pâte claire culinaire (inv. VZ00-036 ;Fig. 12 et 13) prélevée dans la couche incendiée (CR025) du bâtiment lié à la terrasse 5.2. Le cadre chronologique de ce type de récipient s'étend de la période augustéenne jusqu'au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.
- D'un récipient semblable à la jatte précédente mais dépourvue de bord (inv. VZ00-028 ; Fig. 13) également prélevée dans la couche incendiée (CR025) du bâtiment lié à la terrasse 5.2. Ce récipient a pu être utilisé comme couvercle de la jatte.
- D'un vase en pierre ollaire (inv. VZ00-048 ; Fig. 12 et 13) provenant de la même couche incendié (CR025) que les deux éléments précédents.
- D'une fibule en bronze (inv. VZ00-019 ; Fig. 13) de type schéma La Tène moyenne mise au jour dans les colluvions (CR017) scellant la terrasse 3 dont le cadre chronologique couvre le 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.
- D'une chaînette en bronze avec son médaillon également en bronze (inv. VZ00-009 ; Fig. 13) récoltée dans le remplissage composé de pierres de la vaste fosse (STR022). Aucun parallèle n'a été trouvé, mais si l'on considère uniquement les maillons, on peut proposer le 8<sup>ème</sup> s. apr. J.-C. comme datation<sup>11</sup>.

Si l'on considère ces objets et leur position stratigraphique, on peut ne proposer que les datations absolues suivantes : Les terrasse 5.1 et 5.2 sont datées la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Cette datation est confirmée par la datation C14 (voir infra). La vaste fosse empierrée (STR022) ne serait pas antérieure au 8<sup>ème</sup> siècle.

Les datations C14 : deux datations C14 ont été effectuées sur les restes de sablières carbonisées des terrasses 5.2 et 2<sup>12</sup>, respectivement sur les prélèvements PLV 5 et PLV 7<sup>13</sup>. La fourchette chronologique proposée pour la terrasse 5.2 par la datation C14 confirme la datation issue de l'étude du mobilier typologique. Par contre, la datation C14 de la sablière de la terrasse 2. pose un problème. En effet, la chronologie relative assure avec certitude de la postériorité de la terrasse 2 par rapport à la terrasse 5.2, hors selon la datation C14 cette terrasse serait antérieure à l'époque romaine. Faut-il y voir un réemploi d'une sablière provenant d'un bâtiment plus ancien ?

Fig. 12 : Détail du décapage de la couche incendiée de la terrasse 5.2 avec une jatte éclatée et d'un vase en pierre ollaire in situ.



<sup>11</sup> Communication orale de Alessandra Antonini.

<sup>12</sup> Datations effectuées par l'Université d'Utrecht, Faculteit Natuur-en Sterrenkunde, R.J. Van de Graaff laboratorium.

<sup>13</sup> Voir Annexe E pour les résultats.

OBERSTALDEN

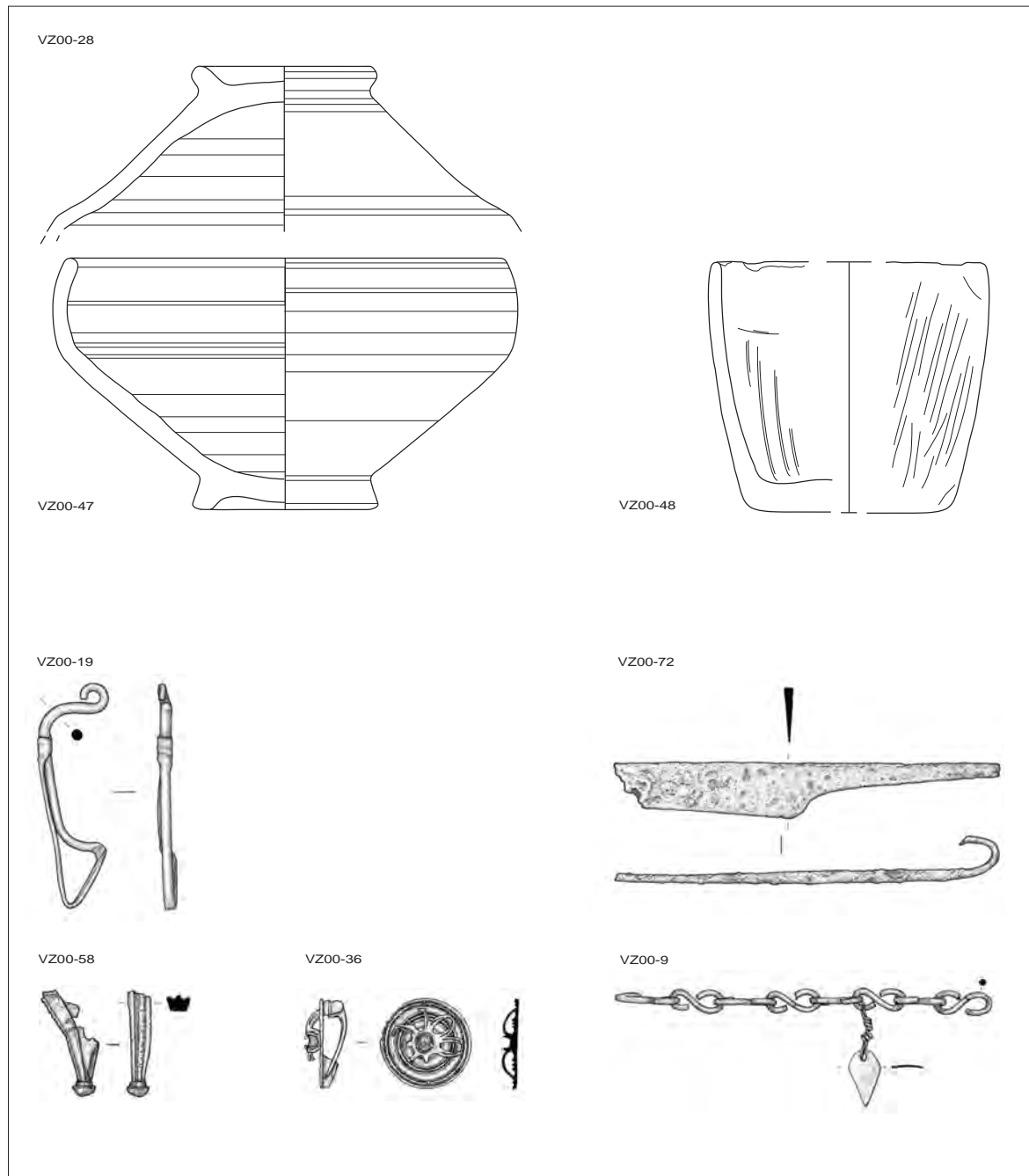


Fig. 13 : Mobilier de VZ00. VZ00-28 et 47 : terre cuite; VZ00-48 : pierre ollaire; VZ00-9, 19, 36, 58 : métal  
Ech. : 1/3 pour la terre cuite et la pierre ollaire, 1/2 pour le métal.



## 2.3 La zone sud et les tranchées 1 (TR1) et 3 (Tr3)

Les vestiges archéologiques, plus particulièrement les terrasses conservées dans cette zone sont très fragmentaires. En effet, la plupart d'entre elles sont en grande partie arasées soit par des phénomènes naturels, soit par la construction d'autres structures.

### 2.3.1 Chronologie relative des phases

- Terrasse 10 (Fig. 14.1)

Cette terrasse s'insère entre la substrat géologique (CR070) et un dépôt liée à l'activité d'un chenal (CR068). Elle n'est visible sur moins d'un mètre carré à l'extrémité sud de la zone sud. Elle se caractérise par une légère excavation à l'amont et par un lambeau de couche d'occupation (CR069). renfermant quelques petits schistes posés à plat mais ne présentant pas d'organisation particulière.

- Terrasse 9 (Fig. 14.2)

La terrasse 9 se localise dans la tranchée 3 et à l'extrémité de la zone sud et s'insère entre des colluvions (CR067 et CR087) et un dépôt torrentiel (CR065). Elle se caractérise par une excavation peu profonde à l'amont . Son extension nord sud est visible sur plus de trois mètres et se poursuit au sud au delà de la zone de fouille, alors que sa largeur conservée atteint un mètre. Son niveau d'occupation se caractérise par un limon rougeâtre (CR086 et CR066) incendié. Elle dépourvue de structure.

- Terrasse 11 (Fig. 14.3)

Cette terrasse est insérée entre le dépôt torrentiel (CR065) scellant la terrasse 9 et le remblais d'installation (CR061) de la terrasse 8. Elle est fortement arasée et son excavation encore visible à l'amont pourrait correspondre à sa fermeture latérale septentrionale. Sa couche de démolition (CR062) témoigne d'une intense rubéfaction. La partie conservée de cette terrasse est dépourvue de structures.

- Terrasse 8 (Fig. 14.4)

Seule la fermeture latérale de la terrasse est conservée. Elle se caractérise par une excavation peu profonde. Elle s'insère entre la terrasse 11 (CR062) et la fosse STR011. Elle est matérialisée par un remblais d'installation (CR061) qui présente à son sommet des traces d'incendie. Plusieurs petits schistes ne présentant pas d'organisation particulière sont également présents au sommet du remblais.

- Drain STR007 (Fig. 14.5)

L'insertion stratigraphique de cette structure par rapport à la terrasse 8 n'est pas très claire. En effet, Cet empiérement pourrait aussi bien être contemporain ou antérieur à la terrasse. Il s'insère entre deux colluvions (CR060 et 059) dont la plus ancienne (CR060) est postérieure à la terrasse 9. Il se caractérise par un mélange de petits et moyens schistes pris dans un limon brun. Les pierres ne présentent pas d'agencement particulier. Il traverse toute la zone de fouille et correspond à la structure 023 dans la zone nord(voir synthèse) et vraisemblablement aux STR005 et 006 de la tranchée 3. Sa largeur varie de 1 à 4 mètres. Il pourrait s'agir d'un drain.

- Fosses silos STR009 et 011 (Fig14.6,15 et 16)

Cette phase se caractérise par la présence de deux grandes fosses. La fosse STR009 recoupe des colluvions (CR095, 096 et 099) alors que la fosse STR011 recoupe la terrasse 8 (CR061). Les deux structures sont scellées par des colluvions équivalentes (CR057 et CR093).

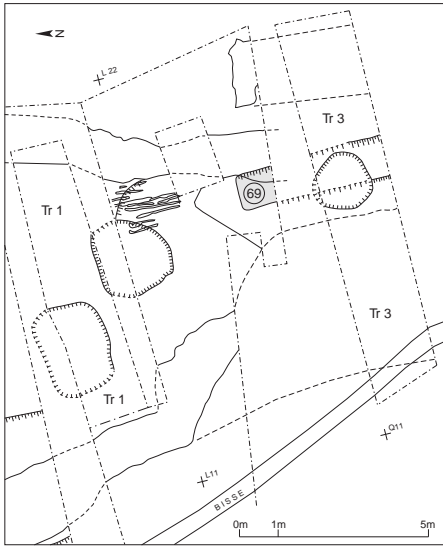


Fig. 14.1 : Terrasse 10

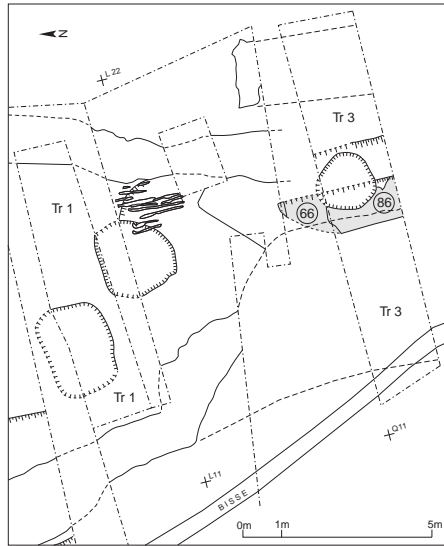


Fig. 14.2 : Terrasse 9

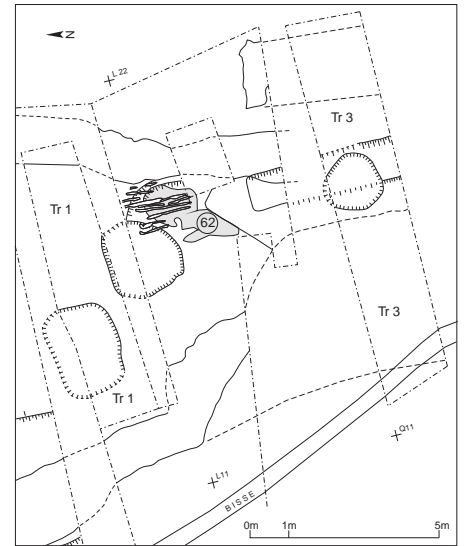


Fig. 14.3 : Terrasse 11

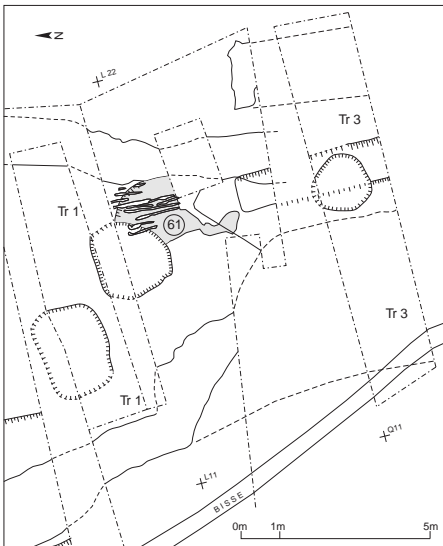


Fig. 14.4 : Terrasse 8

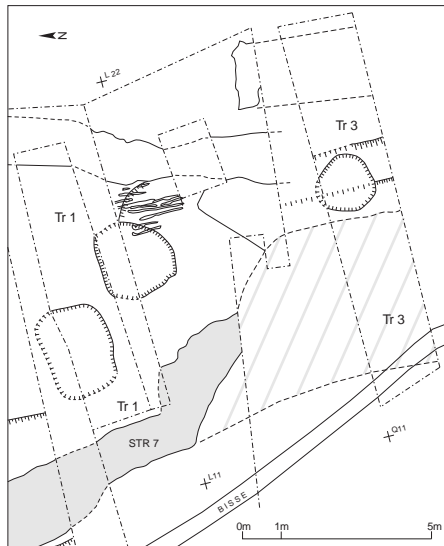


Fig. 14.5 : Empierrement STR 7

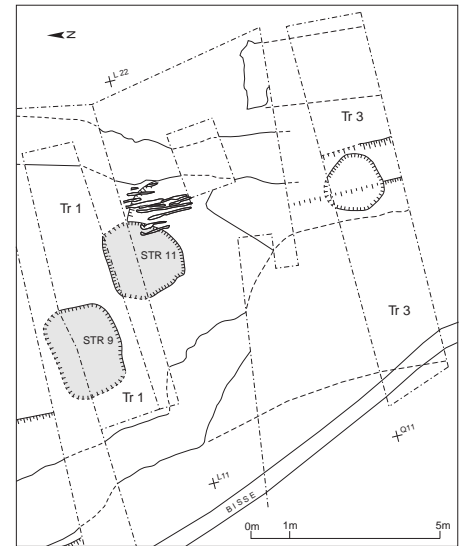


Fig. 14.6 : Fosses-silos

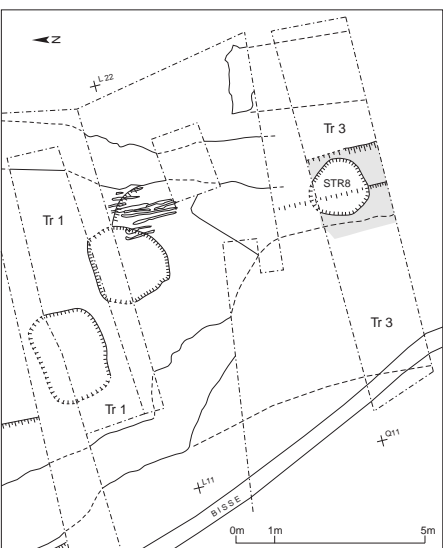


Fig. 14.7 : Terrasse 13

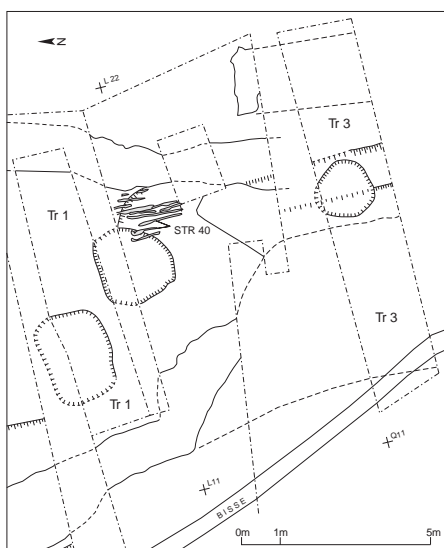


Fig. 14.8 : Terrasse 14

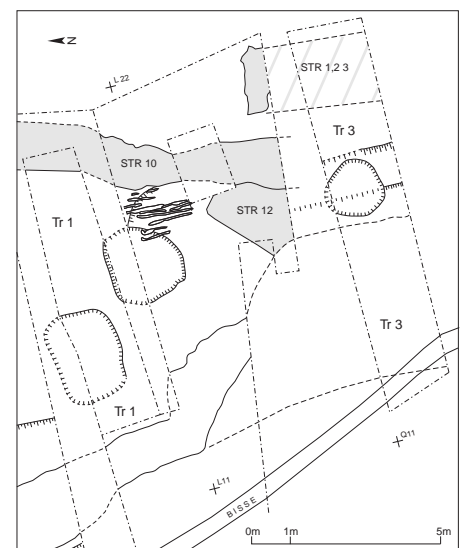


Fig. 14.9 : Empierrements récents

Fig. 14 : Zone sud, tranchées 1 et 3 : succession des phases en plan.

La fosse STR009 est de forme irrégulièrement rectangulaire à son apparition de 4.50m sur 3.75m. Sa profondeur est de 0.8m, elle est comblée par différents niveaux de limons graveleux à très caillouteux.

La fosse STR011 est de forme vaguement circulaire à son apparition. Son diamètre atteint 2m. alors que sa profondeur avoisine les 1.25m. Sa paroi, du moins dans sa partie supérieure, est « tapissée » de schistes. Son comblement se caractérise par un énorme bloc dans la partie centrale et par de nombreux schistes de grandeur moyenne en périphérie.

Ces deux fosses peuvent correspondre à des silos.



Fig. 15 : Vue de la fosse STR011. Vue du nord.

Fig. 16 : Vue en coupe de la fosse STR011. Vue du nord

- Terrasse 13 (Fig. 14.7 et Fig. 17)

Cette terrasse s'insère entre un dépôt torrentiel (CR081) et une colluvion (CR080). A l'amont l'excavation pour la création de la terrasse atteint 0.50m. La terrasse est localisée dans la tranchée 3, mais elle se poursuit au sud au delà de la zone de fouille. Sa partie conservée sur environ 2m en direction de l'aval est horizontale. La terrasse est flanquée d'une fosse circulaire. Celle-ci possède un diamètre de 1.20m. et une profondeur de 0.5m. Au sommet, le pourtour de la structure est délimitée par une « couronne » de petits schistes. La paroi de la fosse est d'abord abrupte puis elle devient curviligne. Le fond est plat et forme un espace plus ou moins rectangulaire (0.5m x 0.7m.). Le remplissage est constitué d'un limon contenant lambeaux de limon argileux à la base alors le reste du comblement est essentiellement fait de petits et moyens schistes pris dans une matrice de limon gris brun. Cette fosse est dans l'état actuelle interprétée comme silo.



Fig. 17 : Vue de la fosse STR008 à l'apparition. Vue de l'ouest.

Fig. 18 : Vue de la fosse STR008 après vidange. Vue de l'ouest.

- Terrasse 14 (Fig. 14.8)

Aucune excavation n'a été observée pour cette terrasse. Il ne s'agit pas véritablement d'une terrasse mais d'une surface comportant une série de petits sillons axés nord sud (STR040). Ces éléments s'insèrent entre deux colluvions (CR056=CR93 et CR055=CR92). Des sillons similaires, dont l'insertion stratigraphique est identique, ont également été observés sur les coupe STG023 et 011. Ces sillons correspondent à des traces d'araire.

- Terrasse 12

Cette terrasse repose sur la couche CR078 qui correspond soit à un remblais d'installation de la terrasse, soit à une colluvion. Elle est scellée par un dépôt de colluvions (CR076). Un petit lambeau de couche incendiée en relation avec la terrasse a été mis en évidence (CR077). Ces différents éléments n'ont pas été observés en plan mais uniquement vus sur la coupe STG 3 de la tranchée 3. La terrasse se poursuit en direction du sud, au delà de la zone de fouille. On observe également à l'aval de la terrasse une structure composée de petits et moyens schistes (STR004) qui pourrait être un drain. Son insertion stratigraphique est la même que la terrasse 12, mais aucune relation ne peut être établie entre les deux. Cet élément se poursuit également au sud.

- Empierrements (Fig. 4, 14.9 et 15)

Les vestiges les plus récents, à l'exception des deux tranchées modernes et du bisse (Fig.3), mis au jour dans cette zone correspondent à trois empierrements (STR002, 010 et 012). Ces éléments sont indépendants les uns des autres.

L'empierrement STR012 est le plus ancien de éléments. Il est scellée par une colluvion (CR053) : Il est constitué de moyens et grands blocs de schiste entassés et pris dans une matrice de limon fin jaune à beige. En surface des petits schistes comblent les interstices. Il est situé à l'extrémité méridional de la zone sud et sa surface représente environ 3m<sup>2</sup>. La fonction de cet élément reste énigmatique.

L'empierrement STR010 correspond à une structure creuse comblée par de nombreux petits et moyens schistes pris dans du limon gris brun. D'une largeur de 1.60m. à 1.80m. cet empierrement est visible sur une longueur de plus 12m, depuis l'extrémité orientale de la zone nord jusqu'à l'extrémité méridionale de la sud. Il s'insère entre deux colluvions (CR055 et CR 050). Il correspond vraisemblablement à un drain.

L'empierrement STR002 (=STR003 et 004), le plus récent des trois, est aménagé de la même façon que la structure STR010. Sa largeur est plus conséquente (environ 2 mètres) alors que sa longueur visible est de 3.50m. Il se poursuit au sud au delà de la zone de fouille. Il s'insère entre deux colluvions(CR048 et 045).



Fig. 19 : Vue des empierrements de la zone sud en cours de décapage. Vue de l'ouest.

### 2.3.2 Eléments de chronologie absolue

Le rare mobilier archéologique découvert dans la zone sud et dans les tranchées 1 et 3 n'apporte que très peu de réponse quant à la chronologie absolue des vestiges. En effet, parmi la trentaine d'objets provenant de cette zone, rares sont les éléments typologiques utilisables pour la chronologie absolue. Deux objets métalliques peuvent être mentionnés : Le premier est une fibule en bronze de type Aucissa (Fig. 13, VZ00-58) provenant du remplissage de la fosse STR009. Elle permet de proposer la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère comme datation de la fosse. Le second est un couteau en fer, a priori moderne, (Fig. 13, VZ00-72) issu de colluvions supérieures (CR046). Quant à la céramique, elle est essentiellement à caractère indigène et il est difficile de proposer des datations sans une étude exhaustive. Néanmoins, pour la zone sud et la tranchée 3 il semblerait que les niveaux antérieurs à la terrasse 8 ne contiennent pas de mobilier romain<sup>14</sup>. Ainsi les vestiges des terrasses 10, 9, et 11 peuvent être datés, sous toute réserve, de l'époque protohistorique alors que les vestiges les plus anciens de la tranchée 1 sont d'époque romaine et correspondent à l'extrémité méridionale de la terrasse 1 (voir supra 2.2.2).

### 2.4 Synthèse

La fouille de VZ00 a permis de mettre au jour de nombreux vestiges archéologiques. Bien que les liens chrono stratigraphiques entre les vestiges des zones nord et sud soient difficiles à établir en raison de la forte érosion observée dans la zone sud et la tranchée 3, on peut tout de même relever que les vestiges communs aux deux zones sont le bisse moderne (STR021), les drains STR010, STR023(STR007) et le mur STR018 de la terrasse 1.

Une grande partie des vestiges de la zone nord se poursuivent au nord au delà de la parcelle de fouille alors qu'au sud, les terrasses 9 et 7, le drain STR001 se poursuivent également en dehors de la zone d'excavation.

Les vestiges archéologiques de VZ00 s'intègrent parfaitement aux découvertes de ces dernières années qui, progressivement, permettent de reconstituer, en partie du moins, les différentes agglomérations d'Oberstalden (toute période confondue). Le remarquable état de conservation des vestiges du site d'Oberstalden-Visperterminnen méritent qu'ils soient systématiquement exploités en fonction des futurs projets immobiliers ou autres.

---

<sup>14</sup> Voir ANNEXE F . Diagramme de la chronologie relative de la zone sud et de la tranchée 3.

## ANNEXE G : Liste des illustrations et crédit iconographique

Fig. 1 : Plan de situation du chantier. En trame noire : autres fouilles récentes. (Dessin A. Henzen).....	3
Fig. 2 : Vue générale du site de VZ00 en cours de fouille.. Vue depuis l'ouest. (Photo P. Gibut) .....	4
Fig. 3 : Plan de situation des surfaces de fouille et position des stratigraphies. (Dessin A. Henzen).....	5
Fig. 4 : Plan de situation des structures. (Dessin A. Henzen) .....	6
Fig. 5 : Zone nord. Coupe stratigraphique STG 28, vue sud. (Dessin A. Henzen) .....	8
Fig. 6 : Zone nord. Coupe stratigraphique STG 30, vue nord. (Dessin A. Henzen).....	9
Fig. 7 : Phases en plan de la zone nord. (Dessin A. Henzen).....	11
Fig. 8 : Vue des terrasses 4 et 6. Vue verticale. (Photo P. Taillard).....	13
Fig. 9 : Vue du mur de la terrasse 2. (Photo P. Taillard) .....	13
Fig. 10 : Détail des murs des terrasses 1 et 2. Vue du sud. (Photo P. Taillard) .....	13
Fig. 11 : Vue en coupe de la grande fosse empierrée STR022. Vue du sud ouest. (Photo P. Taillard).....	13
Fig. 12 : Détail du décapage de la couche incendiée de la terrasse 5.2 avec le mobilier. (Photo P. Taillard) .....	14
Fig. 13 : Mobilier de VZ00. VZ00-28 et 47 : terre cuite; VZ00-48 : pierre ollaire; VZ00-9, 19, 36, 58 : métal. Ech. : 1/3 pour la terre cuite et la pierre ollaire, 1/2 pour le métal. (Dessin A. Henzen).....	15
Fig. 14 : Zone sud, tranchées 1 et 3 : succession des phases en plan. (Dessin A. Henzen) .....	17
Fig. 15 : Vue de la fosse STR011. Vue du nord. (Photo P. Taillard).....	18
Fig. 16 : Vue en coupe de la fosse STR011. Vue du nord. (Photo P. Taillard).....	18
Fig. 17 : Vue de la fosse STR008 à son apparition. Vue de l'ouest. (Photo P. Taillard).....	18
Fig. 18 : Vue de la fosse STR008 après vidange. Vue de l'ouest. (Photo P. Taillard).....	18
Fig. 19 : Vue des empièvements de la zone sud en cours de décapage. Vue de l'ouest. (Photo P. Taillard).....	19